



Paye un depassement d honoraire non rembourse

Par **Basculant24**, le **14/12/2010** à **18:12**

Bonjour, j'ai 72 ans, j'ai la prostate, je le sais, une hématurie survenue début septembre 2010, en deux reprises, mon généraliste, par précaution m'a envoyé chez un urologue pour une cystoscopie, midi quinze, reçu dans son cabinet, gardez vos chaussures, baissez simplement votre pantalon ? Un rectal ? durée à peine quelques secondes pour me dire que ma prostate était assez grosse mais c'était normal pour mon âge ? Mais il faut prendre un rendez-vous pour la cystoscopie, 55 euros pour le rectal ? plus 30 euros POUR DEPASSEMENT d'honoraire, qu'ils ne sont pas remboursés, 8 jours avant j'ai eu une échographie de ma prostate, qui n'avait rien d'alarmant, mon hématurie a cessé depuis début octobre, donc il est sûr et certain que je ne reviendrai revoir ce médecin.
mon généraliste me faisait le rectal quand c'était nécessaire ; mais ça ne coûte que 22 euros, ma question est-elle normale qu'un médecin profite d'un malade pour essayer de s'assurer une clientèle ? C'EST UN MEDECIN qui pratique dans une clinique privée. Merci pour votre réponse